



Province de Québec
MRC de Montcalm
Municipalité de Sainte-Julienne

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné, par la soussignée, secrétaire-trésorière / directrice générale de la Municipalité de Sainte-Julienne, QUE :

Lors de la séance du conseil qui se tiendra le 13 mai 2019 à 20h00 à l'école Notre-Dame-de-Fatima, situé au 2463, rue Victoria, à Sainte-Julienne, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne prendra connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme concernant une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

3430, RUE SAINT-PATRICK

Objet de la demande 2019-0007:

La présente demande vise l'obtention d'une dérogation mineure visant à autoriser l'implantation d'un garage détaché en marge avant pour une résidence existante située à 27m de la ligne avant de la propriété alors que la réglementation en vigueur exige que la résidence soit implantée à 30m de la ligne avant de propriété afin de pouvoir implanter un garage détaché en marge avant sous certaines conditions (règlement n°377, art. 84, par. C, 7^e alinéa).

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant le conseil municipal concernant cette demande au lieu et heure indiqués ci-haut.

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce 25 avril 2019.


France Landry
Secrétaire-trésorière / directrice générale